

Réforme de la SNCF : les cheminots continueront de bénéficier de billets gratuits

Actuellement, les cheminots de la SNCF, qu'ils soient actifs ou retraités, peuvent voyager gratuitement pour huit trajets annuels, sur l'ensemble du réseau. Un avantage en nature auquel le gouvernement, lancé dans une grande réforme de la SNCF, pourrait renoncer à supprimer

Pas touche aux billets de train gratuits

L'ancien PDG d'Air France-KLM, Jean-Cyril Spinetta, a rendu récemment au gouvernement un rapport sur la réforme du système ferroviaire français, à la veille de l'ouverture à la concurrence du marché domestique du transport de voyageurs. Il propose notamment de mettre fin au statut spécial de cheminot, créé en 1937.

Comme le précise Le Figaro, actuellement, 90% des salariés de la SNCF, soit 130.000 personnes, ont la garantie de l'emploi à vie, un régime de sécurité sociale et de retraite spécifiques, une évolution de carrière prévisible et automatique, une médecine gratuite et sans avance de frais.

Les salariés de la SNCF bénéficient aussi de plusieurs avantages relatifs aux congés, aux RTTs, à la retraite, et en toute logique, ils bénéficient d'avantages liés au transport.

Mais selon Les Échos, le gouvernement a choisi de ne pas revenir sur la quasi-gratuité des transports en train pour les employés de la SNCF et leur famille.

Comme on l'a dit, les cheminots de la SNCF, qu'ils soient actifs ou retraités, peuvent voyager gratuitement pour huit trajets annuels, sur l'ensemble du réseau. Au-delà, ils doivent simplement payer le montant de la réservation, soit 1,50€, en période normale et 13,90€, en période de pointe.

Ce n'est pas tout : leurs enfants, parents, conjoints et beaux-parents ont également droit à plusieurs trajets gratuits, puis à 90% de réduction toute l'année. En tout, 1,1 million de personnes bénéficieraient de ces tarifs très avantageux !

Un avantage impossible à retirer aux salariés

Pourquoi le gouvernement choisit-il de ne pas remettre en cause cet avantage pourtant coûteux pour l'entreprise ? Pour deux raisons, d'après le quotidien : un, car de nombreux salariés ont accepté le poste au sein de la SNCF en raison de cette facilité de circulation. Ils habitent en banlieue lointaine, travaillent à Paris et doivent se rendre au bureau, ou du moins sur les rails, sans trop de frais.

Deux, les cadres comptent parmi les principaux bénéficiaires de cet avantage, car ils ont les moyens de voyager. Or le gouvernement aura bien besoin de leur soutien, face à la base, pour faire avaler l'amère pilule de la réforme